

TERRES D'AFRIQUE





Sommaire

Introduction

I. Le lion de L'Atlas

1. Présentation
2. Menaces et statut de protection
3. Conservation

II. La girafe du Niger

1. Présentation
2. Menaces et statut de protection
3. Projet de conservation soutenu par le zoo des Sables

III. Le crocodile à front large

1. Présentation
2. Menaces et statut de protection
3. Les marais

IV. Le gris du Gabon

1. Présentation
2. Menaces et statut de protection
3. Les forêts tropicales

V. Les suricates

1. Présentation
2. Menaces et statut de protection
3. Les zones arides

VI. Les manchots du Cap

1. Présentation
2. Menaces et statut de protection
3. Projet de conservation
4. Les écosystèmes côtiers

VII. Les lémuriens de Madagascar

1. Présentation
2. Menaces et statut de protection
3. Projet de conservation soutenu par le zoo des Sables
4. L'île de Madagascar

VIII. Campagne de sensibilisation 2010

Lexique

Contact



INTRODUCTION

L'année 2010 sera placée sous le signe de l'Afrique. Ce continent, le deuxième plus grand du monde après l'Asie, occupe un cinquième de l'espace terrestre et est considéré comme le berceau de l'humanité. En 2007, l'Afrique comptait 965 millions d'habitants et il est évident qu'au cours du temps, cette envolée démographique a modifié les paysages et les écosystèmes africains.

Tout au long de cette année, nous invitons donc le public à partir à la découverte de ces différents **écosystèmes** : les différentes « Terres d'Afrique ». Les lions de l'Atlas, les girafes du Niger, les suricates, les manchots du Cap et les lémuriers de Madagascar, présents au zoo des Sables, seront les emblèmes de cette nouvelle campagne de sensibilisation.

Ainsi, afin de vous aider dans la réalisation de votre œuvre collective, vous trouverez dans ce dossier, des informations générales sur les **espèces** citées ci-dessus, ainsi que des données concernant leur protection et les éventuels projets de **sauvegarde** dont ils font l'objet. Vous trouverez également des renseignements sur différents **biotopes** africains comme les marais, les forêts tropicales ou les terres arides afin de vous familiariser avec les différentes « Terres d'Afrique ».

Comme chaque année, c'est à l'occasion de journées organisées spécialement autour de ce thème que le zoo des Sables s'impliquera pour informer, sensibiliser et récolter des fonds afin de soutenir des projets de **conservation**.



I. Le lion de l'Atlas

Le lion de l'Atlas se rencontre très rarement en parcs zoologiques et uniquement en captivité puisque le dernier spécimen sauvage a été tué en 1922. Cette espèce est donc considérée comme éteinte à l'état sauvage : aujourd'hui, plus aucun individu ne survit dans la nature !

1. Présentation

a. Carte d'identité

<p>Nom latin : <i>Panthera leo leo</i></p> <p>Classe : Mammifères</p> <p>Ordre : Carnivores</p> <p>Famille : Félidés</p> <p>Gestation : 110 jours</p> <p>Portée : 2 à 6 petits</p> <p>Poids : jusqu'à 270 kg pour les mâles</p> <p>Longévité : 15 ans dans la nature, jusqu'à 30 ans en captivité</p>

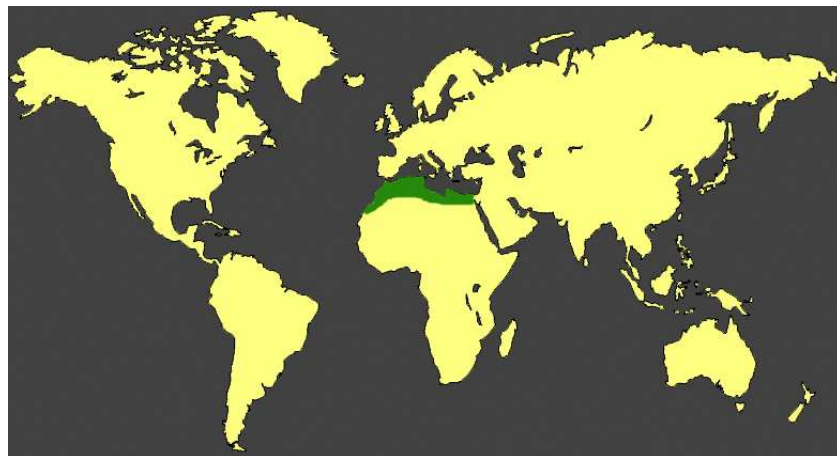


Le lion de l'Atlas présente des caractéristiques anatomiques différentes de celles des autres lions. En voici quelques-unes :

- la crinière du mâle couvre sa tête, son cou, ses épaules et descend sous le ventre,
- la couleur de la crinière du mâle s'assombrit rapidement vers l'arrière,
- il est plus grand et plus lourd,
- comme le lion d'Asie, il possède un bourrelet de peau sous le ventre.

Les dernières études scientifiques montrent d'ailleurs que les lions de l'Atlas seraient plus proches des lions d'Asie que des lions de **l'Afrique subsaharienne**.

b. Distribution



Le lion de l'Atlas vivait dans le massif de l'Atlas, en Afrique du Nord. Il était quasiment totalement isolé des autres lions d'Afrique par le désert. Il partageait son territoire avec d'autres grands carnivores comme les ours, les hyènes et les léopards. Malheureusement, la pression humaine a fait son œuvre.



Une grande partie des forêts de l'Atlas ont disparu et ont disparu avec elles les animaux qui y vivaient. Quant aux lions de l'Atlas, ils se sont petit à petit retranchés dans les montagnes pour disparaître totalement à leur tour !

Aujourd'hui, seuls quelques individus sont visibles dans les parcs zoologiques. Les dernières études scientifiques, semblent d'ailleurs souligner la singularité génétique de ces lions et montre la réelle importance de les sauvegarder !

c. Nourriture

Comme tous les lions, les lions de l'Atlas sont de très grands chasseurs ! Les montagnes de l'Atlas ne regorgeaient cependant pas de nombreuses proies. Ils se nourrissaient essentiellement de sangliers, de gazelles de Cuvier, de cerfs et de moutons de Barbarie ou de bétail domestique...

d. Reproduction

Les lionnes sont matures vers l'âge de 2 ans. Pendant la période de réceptivité (5 jours seulement), les deux individus peuvent s'accoupler une cinquantaine de fois dans la journée. La **gestation** dure environ 110 jours. Les lionceaux, entre 1 et 6 par portée, ne pèsent pas plus de 2 kg à la naissance. Même s'ils peuvent se reproduire toute l'année, il faut s'imaginer que les hivers sont rudes dans l'Atlas. Ainsi, les lionnes mettaient généralement bas au mois de janvier afin que les petits puissent les suivre le printemps arrivé. Effectivement, c'est environ à l'âge de 2 mois, que les lionceaux sortaient de leur abri pour découvrir leur territoire. Ils étaient totalement sevrés vers 6-8 mois et observaient beaucoup avant d'être capable de chasser seuls à 2 ans.

2. Menaces et statut de protection

La pression humaine sur le territoire du lion de l'Atlas a eu trois répercussions :

- **La réduction et la dégradation de son habitat.** La **déforestation** n'a malheureusement pas épargné l'Atlas. A très haute altitude, sur les hauts plateaux de ce massif, s'étendaient d'immenses forêts de **cèdres**. Mais, très recherchée, cette essence a subi une exploitation intensive qui a morcelé le territoire du lion.
A cette déforestation, s'est ajoutée la transformation du milieu naturel au profit de l'agriculture et l'élevage.
- **La réduction de proies sauvages.** Il s'agit en réalité d'une conséquence de la première répercussion ! La forêt disparaissant, seules quelques rares proies arrivaient encore à survivre.
- **Le conflit avec l'homme.** Le manque de nourriture entraîna donc les lions à s'attaquer de plus en plus au bétail domestique et quelques fois à l'homme. De cette proximité est né le conflit hommes / lions et avec lui s'est développé le **braconnage** et la chasse sportive pour éliminer les derniers survivants. C'est ainsi qu'en 1922, un chasseur a abattu le dernier spécimen sauvage au Maroc.

Protection :

- Inscrit à l'**Annexe II de la CITES** (Convention de Washington régulant le commerce des espèces menacées).
- Classé comme « **Espèce éteinte** » par l'**UICN** (Union Mondiale pour la Nature) : espèce dont le dernier individu sauvage est mort.
- Fait l'objet d'un **EEP** (Programme d'Élevage Européen).

3. Conservation

Un projet de **réintroduction** a été envisagé mais il semble difficilement réalisable. Les efforts doivent donc se porter sur la conservation de l'espèce en captivité en privilégiant notamment la reproduction de celle-ci.



II. La girafe du Niger

Les girafes du Niger font partie des dernières girafes du quart nord-ouest de l'Afrique. Cette girafe de Peralta, surnommée aussi « girafe blanche », est unique à différents titres mais notamment parce qu'elle est la seule à vivre en totale liberté au contact des populations locales, dans une zone non protégée et dénuée de tout prédateur !

1. Présentation

a. Carte d'identité

Nom latin : <i>Giraffa camelopardalis peralta</i>
Classe : Mammifères
Ordre : Artiodactyles
Famille : Girafidés
Gestation : 15 mois
Portée : 1 petit
Poids : 800 à 1300 kg
Longévité : 20 à 25 ans



On surnomme la girafe du Niger « girafe blanche » parce que son pelage est beaucoup plus clair que les autres espèces de girafe. La couleur de fond de son pelage est effectivement très claire, ses taches sont plus petites et deviennent de plus en plus pâles vers la tête et sous les genoux.

Jusqu'alors, 9 **sous-espèces** de girafe étaient répertoriées en Afrique. Différents paramètres pouvaient permettre de les différencier, comme la forme de leurs taches, celle de leur crâne ou encore le nombre de cornes. Depuis 2007, des études génétiques semblent montrer que les girafes n'appartiennent pas à une seule espèce divisée en 9 groupes mais qu'en réalité les différences sont telles que l'on peut distinguer 6 espèces dont la girafe du Niger.

Voici quelques caractéristiques générales sur les girafes :

- La girafe est le plus grand mammifère terrestre, pourtant son long cou ne possède que 7 vertèbres, comme l'homme !
- Sa vue est excellente : elle peut observer la savane à plus d'un kilomètre à la ronde.
- La girafe vit en groupes constitués d'un mâle et de femelles accompagnées de leurs petits. Les mâles de plus de 3 ans vivent seuls ou se regroupent.





b. Distribution



Au début du 20^{ème} siècle, la girafe du Niger était répartie dans de nombreux pays situés entre le Tchad et le Sénégal. En 1996, la population totale de cette girafe avait plus que décliné, en passant de plusieurs milliers d'individus à simplement quelques douzaines (49 individus recensés). En 2007, et grâce aux efforts de l'ASGN (Association de Sauvegarde des Girafes du Niger), 164 girafes étaient répertoriées. Ces quelques girafes sont aujourd'hui concentrées sur un territoire proche de Niamey, la capitale du Niger.

c. Nourriture

La girafe est un **herbivore**. Elle apprécie tout particulièrement les feuilles d'acacias qu'elle attrape sans problème grâce à sa langue de 40 cm de long. Une girafe adulte peut manger plus de 60 kg de feuilles par jour. Quand il s'agit de s'hydrater, c'est un tout autre problème ! Ainsi, pour se pencher le moins possible, elle peut boire de très grands volumes d'eau en peu de temps : jusqu'à 60 litres en une minute. La girafe a la possibilité de rester de longues semaines sans boire ! Les feuilles d'acacias lui apportent l'eau nécessaire !

d. Reproduction

Les femelles sont matures vers l'âge de 3 ans. Après 15 mois de gestation, elles peuvent donner naissance à un petit girafon. Les **mises bas** ont généralement lieu durant la saison sèche, période à laquelle elles se camouflent parfaitement dans leur environnement : le vent, le soleil et la sécheresse dessinent un paysage poussiéreux dans lequel leur pelage est difficilement décelable. Le petit va téter sa mère jusqu'à l'âge de 9 mois et restera sous sa surveillance jusqu'à ses 1 ans et demi.

2. Menaces et statut de protection

L'estimation la plus récente évalue la population sauvage de girafes du Niger à 200 individus. Pourquoi cette population a subi un tel déclin en moins d'un siècle ? Voici les deux principales raisons :



Menaces :

- **La chasse**, bien qu'interdite aujourd'hui, a été la principale responsable de la disparition des girafes du Niger. La cohabitation hommes/girafes est loin d'être facile. Les girafes vivent en totale liberté sur une terre que les hommes cultivent où sur laquelle ils élèvent leur bétail. Actuellement et malheureusement, le braconnage subsiste : celui-ci est directement lié à la pauvreté du peuple Nigérien ou à certaines coutumes locales. Les girafes sont encore chassées pour leur viande ou pour de soi-disant vertus médicinales.
- **La perte, la fragmentation ou la dégradation** de leur territoire au profit de l'agriculture ou de l'élevage. Par exemple, bien que cette pratique soit interdite, de nombreux bergers continuent de couper des branches d'arbres afin de nourrir leurs troupeaux. Si l'homme continue à détruire ces arbres, la girafe ne pourra bientôt plus se nourrir.

Protection :

- Inscrit en **Annexe I de la CITES**.
- Classée sur la **liste rouge de l'UICN** en tant qu'espèce « **En Danger** » : confrontée à un risque très élevé d'extinction.
- Fait l'objet d'un **EEP** (Programme d'Elevage Européen).

3. Projet de conservation soutenu par le zoo des sables



L'Association de Sauvegarde des Girafes du Niger est soutenue par le zoo des Sables depuis 2001.

L'ASGN a été créée en 1994. Cette association a multiplié les efforts pour améliorer la cohabitation hommes/girafes. Il est vrai qu'en conséquence des menaces qui pèsent sur elles, les girafes pouvaient notamment s'attaquer aux récoltes des villageois qui ne voyaient donc pas la protection de celles-ci d'un si bon œil.

Grâce à différentes mesures, l'ASGN a donc essayé d'amener les villageois à protéger les girafes par eux-mêmes, en tentant en premier lieu d'améliorer leur quotidien :

- Micro-prêts accordés aux femmes pour financer des projets (acheter et revendre des chèvres, acheter des semences...),
- achats de motos ambulance, de moulins à moulin le mil (les femmes gagnent ainsi un temps précieux et peuvent développer la culture des légumes, autre source d'alimentation pour leurs familles),
- développement de protections plus efficaces des récoltes et des greniers,
- création de puits,
- développement du tourisme.

Aujourd'hui, grâce à ces aides, les villageois ne veulent plus braconner mais au contraire souhaitent protéger activement les girafes. Les résultats sont d'ailleurs visibles, puisque depuis la création de l'ASGN, l'effectif des girafes au Niger a plus que triplé !



III. Le crocodile à front large

Le crocodile à front large est un crocodile de petite taille, son museau est remarquablement court et il n'est pas exclusivement aquatique !

1. Présentation

a. Carte d'identité

Nom latin : *Osteolemus tetraspis*

Classe : Reptiles

Ordre : Crocodyliens

Famille : Crocodylidae

Œufs : jusqu'à 10

Incubation : 100 jours

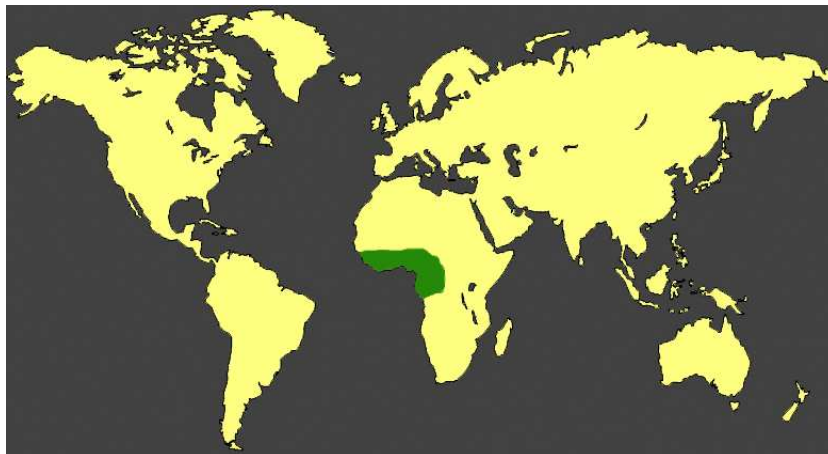
Poids : 20 à 35 kg

Longévité : 75 ans



Cette espèce ne dépasse pas les 2 mètres de long. Elle est solitaire et essentiellement nocturne. Deux sous-espèces sont répertoriées : *O. t. tetraspis* à l'ouest de son aire de répartition et *O. t. osborni* au Congo.

b. Distribution



Le crocodile à front large se rencontre en Afrique de l'Ouest et en Afrique de l'Ouest centrale. Il fréquente les mares, les marais et les rivières de la forêt pluviale. Parfois on le rencontre aussi dans des savanes.

c. Nourriture

Il se nourrit essentiellement de poissons, d'amphibiens et de crustacés mais peut consommer de petits mammifères. C'est la seule espèce de crocodile pouvant manger également des fruits !



d. Reproduction

La saison de reproduction commence au début de la saison pluviale. La femelle fait un lit avec des branches et des feuilles. Elle y pond une dizaine d'œufs. Les petits sortent du nid après une centaine de jours et leur sexe est déterminé par la température d'**incubation** : à 32°C, on obtient des mâles, à 28°C, on obtient des femelles !

2. Menaces et statut de protection

Le crocodile à front large est une espèce assez peu connue. Il y a donc peu d'éléments permettant d'apprécier les conséquences de la pression humaine sur les populations de cette espèce.

Cependant, dans les zones où des études ont été réalisées, un certain déclin a été mis en évidence. Ce déclin est lié aux menaces suivantes :

Menaces :

- **La chasse pour la viande de brousse.** Etant donné que la qualité de sa peau est considérée comme médiocre, le commerce de ce genre ne le touche pas vraiment.
- **La déforestation**, responsable d'une perte de territoire, reste la principale cause de sa disparition.



Exemple de déforestation

Protection :

- Inscrit en **Annexe I de la CITES**.
- Classé sur la **liste rouge de l'UICN** en tant qu'espèce « **Vulnérable** » : confrontée à un risque élevé d'extinction.
- Fait l'objet d'un **ESB** (Studbook Européen).

3. Les marais

Un écosystème extraordinaire : le marais

Les marais, tout comme les marécages et les mangroves, font partie des écosystèmes les plus riches et les plus productifs de notre planète. Ces zones humides rendent beaucoup de services : ce sont tout d'abord des sources d'eau douce, elles peuvent être considérées comme de véritables réseaux d'assainissement (réduction de la concentration des nitrates), elles jouent également un rôle dans la régulation du climat (capture et restitution du carbone) et évitent de nombreuses inondations.

L'Afrique compte 121 à 125 millions d'hectares de zones humides.

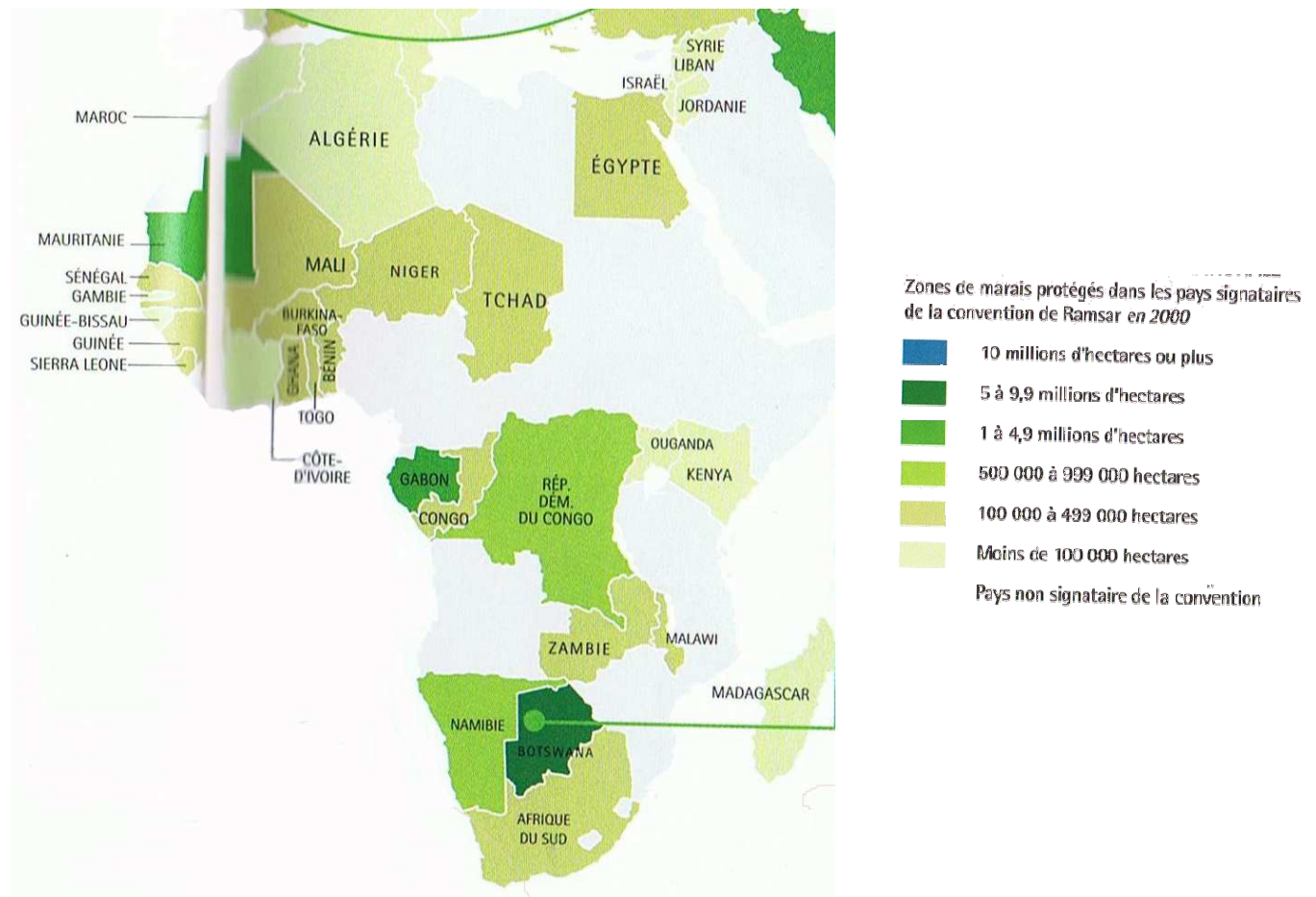


Les zones humides : des écosystèmes menacés

Les zones humides subissent de nombreuses agressions : assèchement (conversion des terres pour l'agriculture, détournement de cours d'eau), invasions d'espèces introduites, construction d'infrastructures (barrages), pollutions multiples (engrais, pesticides...). Au cours du XXème siècle, 50% des zones humides de notre planète ont disparu, avec des conséquences parfois lourdes pour les populations vivant dans ces secteurs : ressources alimentaires menacées, pertes de revenus...

La Convention de Ramsar sur les zones humides, signée en Iran en février 1971, est entrée en vigueur en 1975. Ce traité intergouvernemental permet la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources. Elle est aujourd'hui **ratifiée** par 158 pays qui ont inscrit 1650 zones humides.

Voici la cartographie des zones de marais protégés en Afrique.





IV. Le gris du Gabon

Le gris du Gabon est l'un des oiseaux de compagnie les plus appréciés en Europe, aux Etats-Unis et au Moyen Orient. Sa longévité et ses capacités d'imitation font la popularité de ce perroquet.

1. Présentation

a. Carte d'identité

Nom latin : *Psittacus erithacus*

Classe : Mammifères

Ordre : Psittaciformes

Famille : Psittacidés

Incubation : 26 à 28 jours

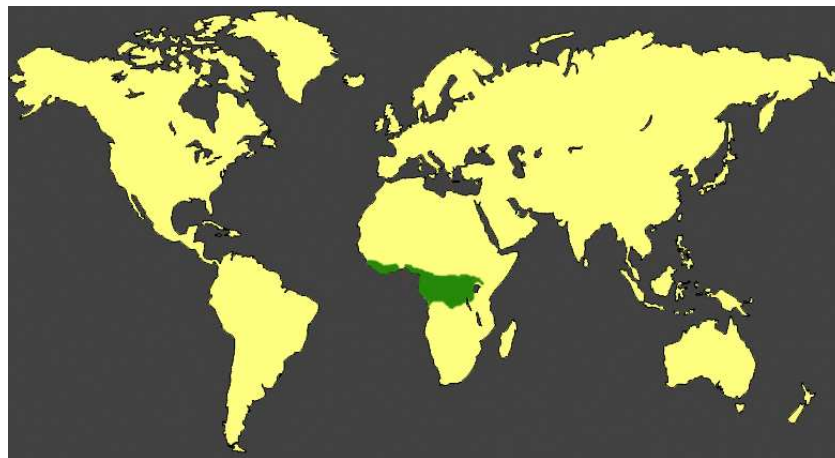
Couvée : 2 à 4 œufs

Poids : 400 à 600 g

Longévité : 30 à 50 ans



b. Distribution



L'aire de répartition de cette espèce s'étend sur un territoire de plusieurs millions de km² en Afrique Centrale et en Afrique de l'Ouest.

La forêt humide de basse altitude est son habitat préféré, cependant, on le trouve jusqu'à 2200 m d'altitude dans l'est de son aire. Ces oiseaux sont aussi communément observés à l'orée des forêts, dans les clairières, les forêts galeries, les mangroves, les savanes boisées, les zones cultivées, et même les jardins.

c. Nourriture

Comme tous les perroquets, le gris du Gabon est **frugivore et granivore**.

d. Reproduction

La femelle pond entre 2 et 4 œufs. L'incubation dure entre 26 et 28 jours et les petits peuvent prendre leur envol dès l'âge de 3 mois.



2. Menaces et statut de protection

- **Les captures pour le commerce des animaux de compagnie restent la principale menace pesant sur les gris du Gabon.** Depuis des siècles, les perroquets sont capturés dans la nature pour alimenter le commerce des oiseaux de compagnie. Ce commerce entraîne un déclin excessif des perroquets sauvages dans le monde entier. De récentes études scientifiques ont démontré qu'outre la fascination pour leur beauté et leur intelligence, les prix exorbitants demandés pour ces oiseaux avaient largement contribué à l'essor du commerce illégal. Entre 1994 et 2003, la CITES (*Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction*) a répertorié 360 000 captures de gris du Gabon.

Le commerce existant est cruel et inhumain pour ces dizaines de milliers de perroquets. Il est vrai que beaucoup de jeunes individus sont directement piégés dans leur nid mais de nombreux adultes sont aussi concernés. La mortalité de ces perroquets est non seulement inadmissible mais aussi très alarmante. Jusqu'à 70% des perroquets capturés dans la nature meurent en cours de capture, de stockage et de transport. Des envois entiers sont parfois détruits pour des raisons sanitaires. Les oiseaux attrapés sont généralement très désirés dans les maisons européennes, mais une fois arrivés à destination, ils se retrouvent alors indésirables puisque sauvages et souvent malades. En effet, de nombreux perroquets sauvages ne pourront jamais s'adapter à la vie captive, et en ce sens ils ne correspondent pas aux attentes que l'on peut avoir d'un animal domestique. De plus, en capturant des adultes, les populations reproductives sont directement touchées. Bien souvent, des couples sont séparés et ceci engendre une mortalité des jeunes.



Trappeurs retirant d'un piège des gris du Gabon sauvages, en Afrique centrale



Gris du Gabon retrouvés morts durant leur transit vers l'Europe.

QUELQUES CHIFFRES / Source : CITES et World Parrot Trust

Entre 1990 et 1994

Le marché mondial de perroquets s'est élevé à **1 823 140** oiseaux dont **808 896 perroquets vivants via l'Europe.**

Entre 1997 et 2000

L'union européenne a importé près de 500 000 oiseaux sauvages de 111 espèces différentes.

Entre 1990 et 1999

La France a importé près de 800 000 oiseaux principalement issus d'Indonésie et d'Afrique.

Chaque année

800 000 oisillons sont commercialisés.

- **La modification de leur habitat** réduit également bien souvent le nombre de sites disponibles pour les nids. Cependant, des populations relativement conséquentes arrivent à se maintenir du fait de la disponibilité de nourriture dans la forêt secondaire et les habitats utilisés par l'homme.

Protection :

- Inscrit en **Annexe II de la CITES**.
- Classé sur la **liste rouge de l'UICN** en tant qu'espèce « **Quasi Menacée** » : espèce pouvant remplir dans un avenir proche les critères correspondant à une espèce « **En Danger Critique d'Extinction** », « **En Danger** » ou « **Vulnérable** ».



3. Les forêts tropicales

Les forêts tropicales : les trésors de la **biodiversité**

Les forêts tropicales jouent des rôles essentiels.

Au niveau local, elles procurent matériaux de construction, nourriture, énergie, médicaments, protection des sols, refuges, zones ombragées et habitats pour les espèces sauvages, pâtures... Elles permettent également d'assurer une certaine qualité de l'eau, régulent les débits des rivières et sont des remparts efficaces contre l'érosion des sols. Elles sont une source d'énergie, de bois et de produits tels que les fruits, résines et gommes. Elles représentent également une ressource génétique irremplaçable dans la recherche et le développement pharmaceutique.

En Afrique, les forêts et zones boisées sont notamment reconnues pour leur rôle dans la régulation du climat et le maintien de la biodiversité (UNEP 2006c).

Globalement, même si elles ne recouvrent pas plus de 6% de la surface terrestre, les forêts tropicales abritent plus de la moitié des espèces animales et végétales de notre planète !

La déforestation

La déforestation est la conversion de zones forestières en terres non-forestières destinées au pâturage, au développement urbain, à la coupe des arbres ou au stockage des déchets. Les forêts recouvrent plus d'un cinquième de l'Afrique et le taux de déforestation est plus élevé en Afrique que sur n'importe quel autre continent, bien qu'il ait tendance à ralentir depuis les années 1990.

L'une des plus importantes causes de la déforestation est l'expansion de l'agriculture et de l'industrie. A l'heure actuelle, le défrichement des terres et **la culture sur brûlis** sont des pratiques encore courantes.

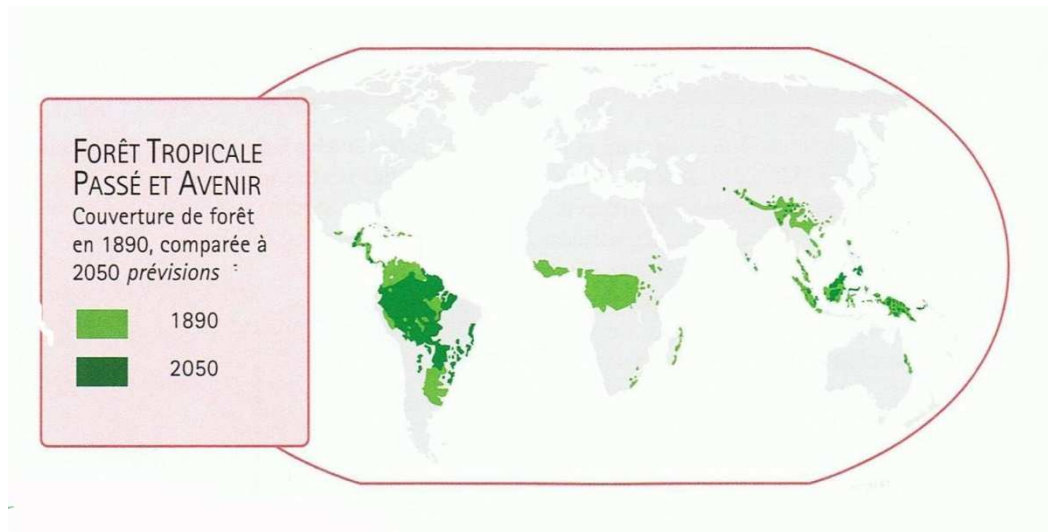
L'exploitation intensive du bois, plus ou moins légale, contribue aussi à la régression de ces forêts. On utilise les ressources forestières pour la production de bois de construction, l'exportation d'essences tropicales et l'industrie du papier. L'exploitation du bois de chauffage et du charbon ainsi que les troubles civils sont également des causes de déforestation.

Les conséquences sont, elles aussi, diverses :

- destruction de nombreuses essences végétales, sources de nourriture et d'habitat des espèces animales,
- disparition de populations **indigènes** dont le style de vie est étroitement lié à l'existence des forêts;
- la forêt ne peut plus se régénérer : les sols défrichés deviennent de moins en moins fertiles.
- les forêts, considérées comme le poumon de notre planète, ne jouent plus leur rôle. La déforestation empêche les arbres d'emprisonner le carbone provenant des activités humaines. Celui-ci pénètre alors dans l'atmosphère sous forme de dioxyde de carbone et contribue au réchauffement climatique.



La carte suivante montre très clairement ce que risque de devenir les forêts tropicales dans 40 ans :



Si l'on regarde l'Afrique, on note bien que les forêts tropicales du bassin du Congo puissent totalement disparaître d'ici 2050. L'accroissement de la population et le besoin de régler la dette internationale serait à l'origine d'une surexploitation amenant petit à petit à une disparition totale des forêts.



V. Les suricates

Les suricates sont les plus petits représentants de la famille des mangoustes.

1. Présentation

a. Carte d'identité

Nom latin : *Suricata suricata*

Classe : Mammifères

Ordre : Carnivores

Famille : Herpestidés

Gestation : 11 semaines

Portée : 2 à 5 petits

Poids : 600g à 1kg

Longévité : 12 ans



Ils vivent en groupes pouvant atteindre 30 individus. Grâce à leur vue excellente mais aussi leur odorat et leur ouïe très développés, c'est bien droit sur leurs pattes arrières, postés sur un talus, qu'ils scrutent l'horizon et reniflent le vent à l'affût des dangers (présence de rapace par exemple). Une alerte différente est donnée pour chaque prédateur. Ils sont diurnes et habituellement actifs lorsqu'il y a du soleil. Par temps couvert ou pluvieux, ils restent plutôt tapis dans leur terrier.

La communauté des suricates repose sur une répartition des tâches et une solidarité à toutes épreuves. Il n'y a pas de hiérarchie mais chaque individu à un rôle bien précis (sentinelle, baby-sitter, chasseur...), rôles que les **congénères** s'échangent régulièrement.

b. Distribution



Les suricates sont répartis au sud de l'Afrique (Angola, Namibie, Afrique du Sud et sud du Botswana). Ils vivent dans les savanes, les brousses et les zones dégagées arides.



c. Nourriture

Grâce à leurs longues griffes non rétractiles, les suricates passent le plus clair de leur temps à fouiller le sol à la recherche de nourriture. Ils consomment, entre autre, des insectes, des reptiles, de petits mammifères et oiseaux, ainsi que des tubercules ou des bulbes.

d. Reproduction

La gestation dure 11 semaines, au bout desquelles 2 à 5 petits voient le jour dans un terrier, à l'abri de la lumière. Les jeunes ne sortent pas avant 3 semaines et sont surveillés par des membres du groupe qui ne sont pas nécessairement leurs parents. Une fois à l'extérieur, tous les membres du groupe continuent de veiller sur eux et les éduquent. Ils sont matures sexuellement à l'âge d'un an.



2. Menaces et statut de protection

Les suricates ne sont pas considérés comme particulièrement menacés. A l'heure actuelle, les effectifs des populations sauvages restent assez importants. Cependant, ils doivent faire face de plus en plus souvent à une fragmentation de leur territoire par les pâturages mais aussi à une sécheresse qui augmente dans les zones les plus arides de leur distribution.

Protection :

- Classé sur la **liste rouge de l'UICN** dans la catégorie « **Préoccupation Mineure** » : catégorie regroupant notamment des espèces largement répandues et abondantes.

3. Les zones arides

Le désert du Kalahari

Les terres arides recouvrent approximativement 60% de l'Afrique. Les principaux déserts sont les suivants : le Sahara, le désert de Namibie et le Kalahari (Kgalagadi).

Aujourd'hui, plus d'un quart des terres arides et semi-arides de l'Afrique sont dégradées (conversion en zones agricoles ou urbaines, pollution, salinisation...). Les sécheresses qui ont frappé le continent au cours des dernières décennies et la dégradation des terres autour des déserts, ont confirmé l'avancée de la **désertification**.



VI. Les manchots du Cap

Les manchots du Cap, comme les 16 autres espèces de manchots recensées sur notre planète, sont des oiseaux qui ne peuvent pas voler à l'instar des pingouins qui ont cette capacité.

1. Présentation

a. Carte d'identité

Nom latin : *Spheniscus demersus*

Classe : Oiseaux

Ordre : Sphenisciformes

Famille : Spheniscidés

Incubation : 38 jours

Couvée : 2 oeufs

Poids : 3 kg

Longévité : 15 ans



Les manchots du Cap sont de petits manchots grégaires, vivants en colonies pouvant atteindre 100 à 150 individus. Comme la plupart des oiseaux, cette espèce est **monogame**. Les couples restent unis et fidèles tout au long de leur vie.

Même s'ils ne peuvent pas voler, ils sont particulièrement bien adaptés à la vie aquatique. Tenant une **apnée** de 5 minutes, ils peuvent plonger jusqu'à 130 mètres de profondeur.

Ce sont des oiseaux assez bruyants, dont le cri peut être comparé à celui de l'âne.

Les prédateurs naturels des adultes sont les otaries à fourrure, les phoques et les requins. Les goélands et les chats sauvages, quant à eux, s'attaquent plutôt aux œufs et aux poussins.

b. Distribution



Contrairement aux pingouins qui se rencontrent dans l'hémisphère nord, les manchots sont répartis uniquement dans l'hémisphère sud. Les manchots du Cap sont distribués sur les côtes rocheuses d'Afrique du Sud et sur les quelques îles qui bordent ses côtes. Aujourd'hui, pour être précis, ils **nidifient** sur 25 îles et quatre principaux sites sur le continent en Namibie, et en Afrique du Sud.



c. Nourriture

Les manchots sont exclusivement **piscivores**. Ils consomment de petits poissons tels que le pilchard, l'anchois, la sardine et le hareng.

d. Reproduction

La femelle pond 2 œufs dans un nid fait dans un terrier ou une cavité rocheuse pour se protéger des prédateurs et des fortes chaleurs. Les œufs sont couvés pendant 38 jours aussi bien par le mâle que par la femelle. A l'éclosion, les poussins ont déjà du duvet. Les parents les nourrissent par régurgitation jusqu'à l'âge de deux mois. Les jeunes sont ensuite élevés en crèche jusqu'à leurs 3 ans.

2. Menaces et statut de protection

Sous la pression humaine, les populations décroissent en permanence ainsi que le nombre de sites de nidification. Au début du 21^{ème} siècle, la population globale représentait uniquement 10% de celle estimée un siècle plus tôt. 141 000 paires étaient comptabilisées en 1956-1957, 69 000 paires en 1979-1980, 57 000 paires en 2004-2005 pour arriver à seulement 36 000 paires en 2006-2007. Aujourd'hui, 80% de la population vit sur seulement sept îles.

Menaces :

La population décline rapidement pour plusieurs raisons :

- **La surpêche.** Le manchot du cap est un parfait exemple d'espèce victime de la pêche industrielle. La surpêche est bien entendu responsable de la disparition d'animaux ne trouvant plus assez de nourriture mais d'autres conséquences sont également prouvées aujourd'hui ! Des études ont démontré que leur reproduction variait avec la composition de leur régime alimentaire et l'abondance des proies. Suite à d'importantes prises d'anchois par les chalutiers, une étude a démontré que les manchots mangeaient plus de maquereaux et qu'ils enregistraient alors une chute moyenne de leur reproduction de près de 40%. D'autre part, une simple baisse du nombre de proies disponibles, même s'il ne s'agit pas d'un effondrement des stocks, peut engendrer une reproduction insuffisante pour maintenir un équilibre dans la population !
- **La pression humaine et industrielle ainsi que le ramassage des œufs** ont également joué un rôle dans le déclin de l'espèce.
- **Les marées noires.** La mortalité des manchots, victimes du pétrole, ne risque pas de baisser si l'installation de zones portuaires continue d'être développées à proximité des colonies. Effectivement, il s'avère que la majorité de la population est confinée à proximité des ports les plus importants. Les conséquences sont visibles : depuis 1990, le nombre de manchots mazoutés a augmenté de manière dramatique. Les deux marées noires les plus récentes (1994 et 2000) ont tué, à elles seules, plus de 30 000 individus malgré les efforts des habitants et des associations de sauvegarde. (Il faut tout de même noter qu'en 2000, sur 25 000 manchots touchés, 90 % d'entre eux ont été sauvés grâce une solidarité extraordinaire. D'ailleurs, à cette occasion, le zoo des Sables a envoyé une personne sur place.)

Malheureusement, même sauvés, d'autres conséquences peuvent être observées sur les manchots : des changements physiologiques ou de comportements peuvent réduire l'habilité des parents à répondre aux besoins de leurs petits (apport de nourriture). Ceci peut s'expliquer directement par la toxicité du pétrole sur les manchots ou par un maintien trop long en captivité pour leur sauvetage, voire même par un l'abs de temps trop important entre le mazoutage et le nettoyage de l'oiseau.



- **Le ramassage du guano** a perturbé les colonies de manchots en détruisant les sites habituels de nidification. Cette destruction a induit un stress très vif au sein des populations, mais également l'inondation de certains nids par la pluie ou encore l'augmentation de la prédation.
- **Introduction de prédateurs.** Sur certaines îles, des chats ont été introduits et font des ravages dans les colonies.
- **Les dégazages illégaux**, responsables de 97% des pollutions par hydrocarbures.
- **Les pollutions physiques**, tels que les rejets radioactifs ou encore les déchets divers (sacs plastiques, bouteilles ...).
- **Les pollutions chimiques**, issues en particulier des activités agricoles et industrielles.
- **Les pollutions biologiques**, c'est-à-dire la contamination du milieu marin par des bactéries ou des virus issus des déjections humaines et animales rejetées par les villes ou l'agriculture.

Protection :

- Inscrit en **Annexe II de la CITES**.
- Classé sur la **liste rouge de l'UICN** en tant qu'espèce « **Vulnérable** » :confrontée à un risque élevé d'extinction.
- Fait l'objet d'un **EEP** (Programme d'Élevage Européen).

3. Projet de conservation

En Afrique du Sud, différentes mesures permettent de protéger les manchots du Cap :

- **Des projets pour lutter contre la pêche industrielle sont en place.** Afin de limiter l'impact de la surpêche sur les manchots, des zones marines sont délimitées afin de protéger des aires de reproduction de poissons. Toute pêche y est interdite et l'océan peut alors bénéficier d'un réapprovisionnement naturel.
- **La collecte des œufs est interdite.**
- **Les oiseaux mazoutés sont en grande majorité réhabilités avec succès.** En globalité, les chiffres montrent que 80% des oiseaux récupérés retournent à la vie sauvage. Concernant la pollution par le pétrole, **le dernier rapport du GIEC semble montrer qu'il y a trois fois moins de marées noires aujourd'hui comparé à ce qu'on enregistrait dans le milieu des années 80.** On a même pu noter une diminution de 75% des dégazages. Mais attention, le déversement de tels produits au niveau local reste trop important, particulièrement le long des côtes et près des grands ports. Il n'en reste pas moins qu'une seule marée noire de taille moyenne pourrait causer une destruction totale de la colonie des manchots du Cap.
- **La collecte de guano au sein des colonies de manchots est également interdite.** Afin de remplacer certains sites détruits par cette collecte dans le passé, de petits igloos artificiels ont été intégrés à l'environnement. Ainsi, sur l'île Dyer, 200 nids ont déjà été placés en 2006. A terme, l'objectif est d'intégrer 2000 nids voire même un nid par couple reproducteur recensé. Aujourd'hui, tous les autres sites de reproduction se situent dans des parcs nationaux, des réserves naturelles ou d'autres zones protégées.



- **Différents programmes sont également en projet** comme l'élimination des chats sur certaines îles, le développement de techniques de réintroduction, l'évaluation des changements climatiques sur la mobilité des proies...

4. Les écosystèmes côtiers

Le grand écosystème marin du Benguela

Le grand écosystème marin du Benguela (LME) est situé le long de la côte sud-ouest africaine et s'étend au large de l'Angola, de la Namibie et de l'Afrique du Sud. Il s'agit de la plus grande remontée d'eau côtière au monde. Les forts vents côtiers, généralement saisonniers, combinés au relief sous-marin poussent les eaux chaudes de surface loin des côtes, faisant ainsi remonter des profondeurs des eaux froides riches en éléments nutritifs. Cet écosystème est donc très productif et abrite une très forte biodiversité. Au large et près des rives, on y trouve aussi d'importants dépôts de minéraux précieux, de pétrole et de gaz naturel.





Bengala en danger !

Aujourd'hui, le développement de l'extraction du pétrole, du gaz naturel et des diamants, mais aussi l'aquaculture, la pêche industrielle et le tourisme représentent de nouvelles ou de plus sérieuses menaces pour le grand écosystème marin du courant du Benguela. Il est vrai que durant des années, un grand nombre d'espèces locales de poissons ont été exploitées dans cette région, en particulier les pilchards, maquereaux, poissons de fond, homards, thons de haute mer, crevettes et espèces d'eaux profondes.

Cet écosystème est également particulièrement vulnérable aux changements climatiques.

Globalement, beaucoup de ces activités surexploitent, dégradent et polluent les ressources et habitats marins et côtiers.

Les pays dont les principales sources de revenus proviennent de l'extraction du pétrole, tels que le Nigeria et l'Angola, n'ont cependant pas pu protéger leurs environnements côtiers et marins des dégâts provoqués par les fuites survenues sur les sites des raffineries, puits, ports et au cours de l'acheminement du pétrole.

Les conséquences telles que l'appauvrissement des ressources en poisson, la détérioration des attractions touristiques et l'augmentation des coûts du traitement de l'eau et de la protection des côtes ont provoqué de très fortes pertes économiques et sociales.

Il faut tout de même noter qu'en 1995, les gouvernements d'Angola, de Namibie et d'Afrique du Sud ont mis en place le programme BCLME destiné à développer une gestion plus durable de cet écosystème afin de répondre au mieux aux questions de la migration des stocks de poissons, des espèces étrangères invasives, des polluants.

Sources: BCLME n.d.; Shannon and O'Toole 2003; UNEP/RSP 2006



VII. Les lémuriens de Madagascar

Les lémuriens font partie de l'ordre des Primates (reconnaisables à leur main au pouce opposable), tout comme les singes, mais ce ne sont pas des singes. En fait, les primates sont divisés en deux grands groupes : les primates supérieurs (ou simiens) c'est à dire les singes (comme les gibbons, les atèles, les saïmiris...) et les primates inférieurs (ou prosimiens) c'est à dire les lémuriens. Les lémuriens sont apparus plus tôt dans l'évolution, et sont donc plus primitifs que les singes.

Comme bon nombre d'autres espèces malgaches, les lémuriens sont **endémiques** à Madagascar : ils existent donc uniquement dans cette région du monde et nulle part ailleurs ! Cet incroyable niveau d'endémicité provient d'un millénaire d'isolation totale de Madagascar de toute autre surface terrestre.

1. Présentation

a. Carte d'identité

Classe : Mammifères
Ordre : Primates
Famille : Lémuridés
Gestation : 102 jours
Portée : 1 à 4 petits
Poids : 5 à 6 kg
Longévité : 25 ans



Maki catta



Vari roux



Vari noir et blanc

Une trentaine d'espèces de lémuriens vivent dans les forêts, réserves et parcs nationaux de Madagascar. Le plus petit est le **microcèbe** ayant la taille d'une souris. Le plus grand est l'**indri** drapé d'un pelage noir et blanc, doté d'une longue queue, et aussi célèbre pour son chant. Le plus sociable est le **maki catta** qui s'habitue à la présence des humains. Le plus insolite est le **aye-aye** qui a la tête d'une chauve-souris avec les dents d'un lapin, doté de petites mains de singe avec un index muni d'un ongle très long !

Le zoo des Sables présente trois espèces de lémuriens : le maki catta (*Lemur catta*), le vari noir et blanc (*Varecia variegata variegata*) et le vari roux (*Varecia variegata rubra*).

b. Distribution





Les makis cattas, reconnaissables à leur longue queue rayée de blanc et de gris, sont originaires des forêts du sud-ouest de Madagascar. Les varis noirs et blancs, quant à eux, sont des lémuriens noirs et blancs avec une collerette de fourrure blanche autour de la figure. La deuxième sous-espèce présentée au zoo est rousse. Ils sont originaires des forêts tropicales humides de la côte est de Madagascar.

c. Nourriture

Le régime alimentaire des lémuriens est varié mais ils se nourrissent essentiellement de fruits. Ils peuvent également consommer des feuilles, des fleurs, du nectar et même quelques insectes.

d. Reproduction

Seules les petites espèces ont des portées pouvant aller jusqu'à quatre petits. La plupart des lémuriens ne donnent naissance qu'à un seul petit, parfois à des jumeaux.

2. Menaces et statut de protection

Les lémuriens sont principalement menacés par **la destruction de leurs habitats naturels**. Dans le sud de l'île, les élevages de zébus se sont développés. C'est également dans le sud de l'île que la plupart des forêts ont été détruites pour la production de charbon (largement utilisé par les malgaches pour la cuisine). **Aujourd'hui, plus de 90% des forêts originelles de l'île ont été détruites et converties par l'homme, pour l'extraction de bois (bois de construction, bois de chauffe), pour l'agriculture (culture sur brûlis), l'élevage ou les activités minières.** Tout cela, bien entendu, est lié à l'extrême pauvreté des populations qui pourtant fières de leur culture et de leur île n'ont que des choix limités !



Elevage de zébus



Culture sur brûlis



Déforestation massive

Protection :

- Les espèces présentées au zoo des Sables sont inscrites en **Annexe I de la CITES**.
- Elles sont toutes les 3 classées sur la **liste rouge de l'UICN** en tant qu'espèce « **En Danger Critique d'Extinction** » (confrontée à un risque extrêmement élevé d'extinction) pour les varis noirs et blancs, espèce « **En Danger** » (confrontée à très haut risque d'extinction) pour les varis roux et « **Espèce Quasi Menacée** » (espèce pouvant remplir dans un avenir proche les critères correspondant à une espèce « En Danger Critique d'Extinction », « En Danger » ou « Vulnérable ») pour les makis cattas.
- Les deux sous-espèces de vari font l'objet d'un **EEP** (Programme d'Elevage Européen). Le maki catta, quant à lui, fait l'objet d'un **ESB** (Studbook Européen).



3. Projet de conservation soutenu par le zoo des Sables

Le zoo des sables soutient depuis plusieurs années maintenant l'Association **Antongil Conservation**. Ce projet concerne la forêt qui borde la rivière Antainambalana (nord est de l'île de Madagascar, région de Maroantsetra). L'**ONG** malgache a été créée en 2000 par des cadres nationaux et des villageois de la région.

Trois buts sont mis en avant :

- **Un volet de développement rural**

Remplacer l'exploitation destructive de la forêt par une exploitation rationnelle, en développant un réseau d'autogestion des ressources naturelles.

- **Un volet d'éducation et de sensibilisation**

Créer un réseau d'éducation et de sensibilisation, entre villageois, cadres nationaux et consultants extérieurs.

- **Un volet de conservation :**

Conserver et inventorier la diversité biologique de la forêt d'Antainambalana.



5. L'île de Madagascar

Madagascar : une terre unique en son genre !

Madagascar est la quatrième plus grande île au monde. Mais c'est avant tout un des plus beaux trésors de notre planète ! Sa particularité vient sans nul doute de sa richesse animale, végétale mais aussi de ses paysages hors du commun ! C'est un exemple remarquable de biodiversité : 200 000 espèces y sont recensées. Selon les scientifiques, cette île est classée parmi les 5 premiers "hotspots" sur les 25 identifiés dans le monde. De plus, bon nombre d'espèces sont endémiques à Madagascar (150 000 sur les 200 000 listées) : elles existent donc uniquement dans cette région et nulle part ailleurs ! Cet incroyable niveau d'endémicité provient d'un millénaire d'isolation totale de Madagascar de toute autre surface terrestre !



A l'heure actuelle, la déforestation continue et fait disparaître de l'île l'équivalent de la surface d'un terrain de football toutes les 30 secondes. Les conséquences sont gravissimes pour la faune locale qui est totalement dépendante de ces écosystèmes forestiers. La forêt disparaît, les espèces qui y vivent également !





VIII. La campagne de sensibilisation 2010

Une nouvelle fois, le zoo des Sables a décidé d'impliquer les scolaires, les centres de loisirs et le grand public dans une campagne de sensibilisation et de récolte de fonds. Le but de cette campagne est notamment de soutenir les programmes de sauvegarde comme celui de la girafe du Niger.

Concours de dessin "*Terres d'Afrique*" 2010

Depuis de nombreuses années, le zoo des Sables sensibilise le public à ce thème particulièrement important qu'est la sauvegarde des espèces menacées et plus largement la protection de l'environnement.

Le concours "*Terres d'Afrique*" qui vous est proposé cette année, entre tout à fait dans cette volonté d'éducation. Dans un premier temps, ce concours va permettre aux enfants de réfléchir sur différentes thématiques (destruction des écosystèmes, conservation des animaux...). Dans un second temps, leurs dessins serviront à illustrer la campagne au sein du parc. En participant à ce concours, les enfants auront ainsi la satisfaction de contribuer avec leurs moyens à la protection des animaux présentés précédemment.

Journées « Terres d'Afrique » 2010

Les mercredis 21 avril, 16 juin, 14 juillet et 11 août 2009, le zoo organisera des journées "Terres d'Afrique". Durant ces journées, les visiteurs seront entraînés dans de multiples activités ludiques et pédagogiques (atelier maquillage, atelier empreintes, jeux "découverte", animations...).



LEXIQUE

Afrique sub-saharienne : régions de l'Afrique situées au sud du désert du Sahara.

Apnée : temps pendant lequel la respiration s'arrête ou est nettement réduite.

Biodiversité : ensemble de différentes espèces végétales et animales.

Biotope : habitat (une prairie, une berge, un marais...) qui abrite une communauté typique de végétaux et d'animaux.

Braconnage : chasse illégale.

Cèdre : arbre à feuillage persistant de la famille du cyprès.

CITES : Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction ou encore comme Convention de Washington, est un accord international entre Etats. Elle a pour but de veiller à ce que le commerce international des animaux et des plantes sauvages ne menace pas la survie des espèces auxquelles ils appartiennent...

Congénères : individu qui appartient à la même espèce.

Conservation : action de maintenir la nature la plus intacte possible.

Culture sur brûlis : fertilisation des sols par le feu.

Déforestation : destruction à grande échelle de la forêt.

Désertification : transformation d'une région en désert sous l'action de facteurs climatiques ou humains.

Ecosystème : formé par les mots "écologie" et "système", le terme désigne l'ensemble constitué par un milieu naturel et les organismes vivants qui y habitent.

EEP : Plan d'Élevage Européen, créé pour la sauvegarde d'une espèce menacée. Il va favoriser l'élevage d'une espèce en captivité tout en essayant de conserver ses caractéristiques naturelles, son bien-être et sa diversité génétique dans le but ultime d'une éventuelle réintroduction ou tout au moins d'un renforcement des populations dans la nature.

Espèce : ensemble formé par des animaux ou des végétaux pouvant se reproduire entre eux.

Frugivore : animal se nourrissant essentiellement de fruits.

Gestation : état d'une femelle vivipare qui porte son petit.

GIEC : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat

Granivore : animal se nourrissant essentiellement de graines.

Guano : substance composée exclusivement d'excréments d'oiseaux de mer.

Herbivore : animal se nourrissant essentiellement de végétaux.

Hotspot : territoire présentant un taux remarquable de biodiversité : Les 25 "hotspots" identifiés à ce jour recensent près de 44% de toutes les espèces de plantes et 35% de toutes les espèces de mammifères, oiseaux, amphibiens et reptiles sur seulement 1,4% de la surface du globe !

Incubation : action de couvrir des œufs.

Indigène : natif d'un lieu particulier.

Liste rouge : inventaire mondial le plus complet de l'état de conservation de la biodiversité (espèces végétales et animales). Elle évalue le risque d'extinction de milliers d'espèces.

Mil : céréale à petits grains.

Mise-bas : donner naissance chez les animaux.

Monogame : se dit d'un animal qui n'a qu'un seul partenaire.



Nidifier : couvrir les œufs dans un nid.

Piscivore : animal se nourrissant essentiellement de poissons.

ONG : Organisation Non Gouvernementale.

Ratifier : approuver, signer un traité officiel.

Réintroduction : fait de relâcher de nouveau une espèce dans une zone qui faisait autrefois partie de son territoire d'origine.

Sauvegarde : protection d'une personne, d'un animal ou d'une chose.

Sous-espèce : groupe d'individus appartenant à une même espèce qui suite à un isolement, a développé des caractéristiques qui lui sont spécifiques.

UICN : l'Union Mondiale pour la Nature est le plus vaste réseau de protection de l'environnement.



CONTACT

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements sur cette campagne ou tout simplement envoyer des dons, voici l'adresse du zoo :

ZOO
— des —
SABLES
D'OLONNE



Zoo des Sables d'Olonne

Nadège Sanzillon
Responsable pédagogique

Route du Tour de France
85 100 Les Sables d'Olonne

Courriel. pedago@zoodessables.fr
Tél. 02 51 95 02 50 / 06 79 39 54 24
Fax. 02 51 95 15 35